

**Annonce de contribution à la reconstitution des ressources
du Partenariat mondial pour l'éducation (PME) – UNHCR**

26 juin 2014

1. Le Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés considère que **l'éducation est essentielle à une meilleure protection des réfugiés**. L'UNHCR s'engage totalement à mettre en œuvre une stratégie complète en matière d'éducation dans les pays d'accueil de réfugiés en **collaboration avec les gouvernements de ces pays**.

2. La stratégie de l'UNHCR en matière d'éducation s'inscrit dans le **soutien des systèmes d'éducation nationaux afin que ceux-ci puissent inclure les réfugiés tout en soutenant un renforcement du système local**. Notre approche de l'éducation vise des solutions durables pour les réfugiés leur permettant un retour chez eux une fois la sécurité rétablie ; ou une réintégration dans le pays d'accueil ; ou un rapatriement vers un pays tiers.

3. Depuis 2010, l'UNHCR a amélioré son engagement pour l'éducation des réfugiés en inscrivant davantage l'éducation comme une composante clé de son mandat de protection.
 - Une **stratégie éducative de cinq ans** est actuellement mise en œuvre sur la période 2012 - 2016, avec un axe central sur l'inscription, le maintien à l'école et l'achèvement au sein d'une éducation de qualité pour tous les enfants réfugiés.

 - **Le budget mondial de l'UNHCR en matière d'éducation a plus que doublé** entre 2010 et 2014.

 - La présence d'un **personnel de terrain dédié à l'éducation** a augmenté de **80 % entre 2011 et 2014**, dans environ 30 pays.

 - L'UNHCR a entrepris de renforcer **la collecte et la gestion de données relatives à l'éducation des réfugiés** et travaille aux côtés de partenaires à l'inclusion de ces données dans **les systèmes nationaux d'information et de gestion de l'éducation** et dans **les statistiques mondiales de l'éducation**.

4. L'UNHCR promet un **minimum de 150 millions \$US pour l'éducation des réfugiés en 2015** et un budget estimé entre **150 et 200 millions \$US par an pour 2016 et 2017**, pour un **minimum total de 450 millions \$US sur la période 2015 - 2017**.